

## Atelier de concertation sur le futur éco-parc de la Poudrerie

### Synthèse des échanges et de la priorisation par secteur

*Mardi 16 avril 2019*

Le second atelier de concertation en salle qui s'est tenu le mardi 16 avril était consacré aux échanges concernant les usages et aménagements imaginés pour le futur éco-parc de la Poudrerie lors du précédent atelier. Les personnes présentes ont ainsi pu échanger sur les éléments de consensus ou de divergence concernant les différentes recommandations formulées et dans un second temps prioriser celles qui leurs semblaient les plus importantes à développer. La réflexion collective était menée par quatre groupes différents sur les quatre secteurs du futur éco-parc : les anciens moulins, les séchoirs de la Poudrerie, l'ancienne école de chimie et le hangar de la Poudrerie.

### Temps 1 : les éléments de consensus ou de divergence

#### Secteur des anciens moulins

Concernant le secteur des anciens moulins, les quatre groupes ont unanimement appuyé la recommandation de créer un observatoire de la nature sur le site de la Centrale en lieu et place du restaurant actuel, en lien avec d'autres tours d'observation sur le sud de l'île.

Trois groupes sur quatre ont également mis en avant la recommandation de ne pas installer de guinguette (les nuisances sonores étant compatibles avec les enjeux de biodiversité).

Deux groupes ont plébiscité la rénovation de moulins avec remise en service de l'alimentation hydraulique.

Par ailleurs, deux groupes ont remis en question l'idée d'installer des jardins partagés de maraîchage bio, estimant que le lieu n'était pas opportun et qu'il conviendrait plutôt de les installer du côté des séchoirs.

#### Secteur des Séchoirs de la Poudrerie

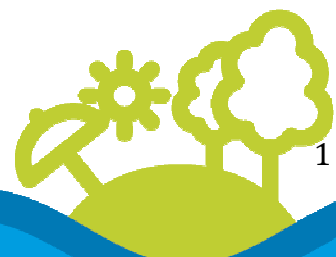
Pour ce second secteur, trois groupes sur quatre ont souhaité appuyer les recommandations suivantes :

- Permettre aux écoles du quartier de jardiner dans des jardins partagés
- Créer une bibliothèque thématique sur la nature
- Conserver les arbres en place

La moitié des groupes s'est également accordée sur les recommandations :

- Préserver l'architecture caractéristique des bâtiments et valoriser ce patrimoine industriel
- Créer une grainothèque/herboristerie
- S'assurer de la dépollution des sols et du désamiantage des boxes

La majorité des groupes a également relevé la nécessité de créer un accès piétonnier aux séchoirs, autre que celui existant au niveau de la passerelle des moulins. Ce nouvel accès doit permettre de fluidifier les déplacements modes doux et de désenclaver le parc de l'îlot des moulins, en créant un maillage de cheminements piétons/cycles cohérent à l'échelle de l'île.



Si tous les groupes se sont accordés sur l'usage de ce site pour des activités de jardinage, la question de la gestion et du mode de fonctionnement (jardins partagés versus jardins familiaux) a fait débat dans les différents groupes, certains estimant qu'il faudrait plutôt installer des jardins familiaux pour les riverains, d'autres des jardins partagés ouverts à tous.

De même, la réinstallation de ruches exploitées par un apiculteur a été débattue, deux groupes y étant favorable et un groupe étant partagé à ce sujet.

Par ailleurs, deux groupes ont relevé qu'ils ne souhaitent pas que soient installés des barbecues publics sur ce secteur.

### **Secteur de l'Ancienne Ecole de Chimie**

A propos du secteur de l'Ancienne Ecole de Chimie, trois groupes sur quatre se sont mis d'accord pour appuyer les recommandations suivantes :

- Garder une partie totalement sauvage et clôturée
- Minimiser les nuisances sonores et lumineuses et donner à voir en protégeant,
- Travailler en partenariat avec le Casino (parking relai extérieur avec navettes, diminution de l'éclairage,...)
- Installer des tours d'observation
- Limiter l'affluence des visiteurs
- Aucune activité nocturne
- Embaucher un gardien de l'éco-parc ou une personne qui veille au respect des zones de quiétudes
- Penser à la dépollution du site soit par des plantations pour phyto-épuration, soit en le faisant dépolluer par une école d'agronomie

Dans l'autre sens, plusieurs recommandations ont fait divergence au sein de la plupart des groupes. Il s'agit des recommandations suivantes :

- La proposition d'installer un camping éphémère ou d'une zone de bivouac n'a pas fait l'unanimité puisque la plupart des groupes a estimé que ce secteur ne devait pas accueillir d'habitat quel qu'il soit afin de préserver la biodiversité en place.
- Pour les mêmes raisons, les propositions d'installer un point de rencontre / buvette bio et une démonstration d'éco-habitat n'ont pas été appuyées par la majorité des groupes.

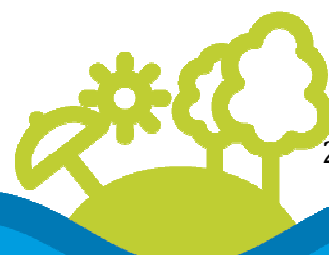
### **Secteur du Hangar de la Poudrerie**

Globalement les quatre groupes n'ont pas été unanimes tant pour les recommandations qui faisaient consensus que pour celles qui faisaient divergence.

Cependant, la moitié des groupes a mis en avant les recommandations suivantes pour les usages et aménagements du hangar :

- Installer des activités culturelles ponctuelles
- Installer une base de loisirs pour les activités nautiques pour le grand public
- Conserver le bâtiment historique et le diviser en 3 ou 4 parties pour des activités différentes
- Ouvrir le hangar vers la Garonne

Par ailleurs, dans la moitié des groupes, l'installation d'une salle de spectacle, d'une fête de quartier, d'un espace de restauration ou d'un marché permanent ne fait pas consensus car il est nécessaire de limiter les nuisances sonores sur le site, dans le respect de la biodiversité en place.



## Temps 2 : la priorisation des recommandations

Lors du temps de priorisation, chaque participant a eu la possibilité de coller trois pastilles par secteur à côté de la ou des recommandation(s) qui lui paraissai(en)t prioritaire(s). Les recommandations qui ont obtenu au moins 8 votes sont les suivantes (par secteur) :

### Secteur des Anciens Moulins

- Rénover deux moulins avec le processus initial et l'alimentation hydraulique
- Créer un observatoire de la nature sur le site de la centrale en lieu et place du restaurant actuel, en lien avec d'autres tours d'observation sur le sud de l'île
- Préserver les zones naturelles existantes et la diversité d'habitats
- Remise en circulation de l'eau du canal plat
- Adopter une gestion différenciée sur le site

### Secteur des Séchoirs de la Poudrerie

- Faire animer le jardinage des jardins partagés par une association
- Préserver l'architecture caractéristique des bâtiments et valoriser ce patrimoine industriel
- Permettre aux écoles du quartier de jardiner dans des jardins partagés
- Etudier s'il est possible de créer d'autres accès que la seule passerelle existante (sans accès voiture)
- Créer une bibliothèque thématique sur la nature

### Secteur de l'Ancienne Ecole de Chimie

- En faire un lieu exemplaire pour l'environnement (préservation / pédagogie), l'alimentation (permaculture/agroécologie), l'énergie (solaire, bois et eau) et les éco-habitats (zéro déchets)
- Maintenir et renforcer l'aspect sauvage de la zone
- Minimiser les nuisances sonores et lumineuses et donner à voir en protégeant

### Secteur du Hangar de la Poudrerie

- Base de loisirs pour les activités kayak, canoë et sports nautiques pour le grand public
- Esplanade entre le hangar et le bras supérieur de la Garonne
- Installer la Maison du fleuve
- Installer le Musée historique sur la Poudrerie
- Conserver le bâtiment historique et le diviser en 3 ou 4 parties

#### Les prochains rendez-vous de la concertation

##### A suivre...

Groupe de travail "Sports urbains" de mai à juin 2019

Groupe de travail "Espaces publics" de juin à octobre 2019

